Les Congrès Alateen

FG-16

Un congrès Alateen est l'occasion pour les membres Alateen et les Guides de groupe Alateen* d'accroître leur compréhension des Douze Étapes et des Douze Traditions grâce au partage d'idées, de plaisir et de fraternité. Les congrès Alateen permettent aux participants d'accroître le partage d'expériences d'un plus grand nombre de membres Alateen. Les congrès Alateen sont parfois appelés rassemblements Alateen, assemblées Alateen, ou autres titres approuvés par la Circonscription.

*Dans ces directives, les termes « Guide de groupe Alateen » et « Membre Al-Anon engagé dans le service Alateen » sont utilisés de manière interchangeable afin d'inclure tous les membres Al-Anon engagés dans le service Alateen qui font du travail de service au congrès, quel qu'il soit.

Tous les congrès Alateen doivent être rattachés à la Circonscription où ils se tiennent.

L'information contenue dans ces directives s'applique aussi en grande partie à la participation Alateen aux évènements Al-Anon, ainsi qu'aux évènements AA avec participation Al-Anon/Alateen. Toute participation d'Alateen à un évènement AA requiert la participation d'Alateen doit se conformer aux exigences Alateen de sécurité et de conduite de la Circonscription dans laquelle se tient l'évènement en question. La Circonscription est responsable de l'utilisation du nom Alateen dans la région qu'elle dessert et doit être informée de tous les évènements Alateen qui sont proposés. (Voir les directives Congrès Al-Anon/Alateen [FG-20] et Participation Al-Anon/Alateen à un congrès AA [FG-7].)

Structure des congrès Alateen

Types de congrès Alateen

Congrès de la Circonscription : Le congrès est rattaché à une seule Circonscription. Les membres adhèrent aux consignes de sécurité et de conduite Alateen de la Circonscription.

Congrès organisés par plusieurs Circonscriptions et congrès régionaux : Le congrès est rattaché à deux Circonscriptions ou plus qui joignent leurs efforts pour organiser un congrès Alateen. Ces Circonscriptions collaborent afin de déterminer la structure du congrès. Les exigences Alateen pour le congrès doivent être conformes ou surpasser les exigences de la Circonscription dans laquelle celui-ci se tient, et toutes les Circonscriptions participant au congrès collaborent pour développer les procédures déterminant les exigences Alateen. Plusieurs congrès multirégionaux font une rotation de l'emplacement à travers les Circonscriptions participantes.

Tous les membres Al-Anon engagés dans le service Alateen sont tenus d'obtenir l'approbation de leur Circonscription avant d'emmener des membres Alateen à des congrès ou autres évènements Alateen à l'intérieur ou à l'extérieur de leur Circonscription.

Comme indiqué ci-dessus, tous les congrès Alateen doivent être rattachés à la Circonscription dans laquelle ils se tiennent. Ce lien est généralement le Coordonnateur Alateen de la Circonscription, lequel peut être la personne-ressource entre l'évènement et la Circonscription.

Conseil d'administration ou comité de direction

Certains congrès ont un conseil d'administration qui est composé de membres Alateen, de Guides de groupe Alateen et d'un ou plusieurs membres du Comité des Services mondiaux de la Circonscription. Ce comité supervise le déroulement du congrès en ce qui a trait aux affaires liées à la continuité du congrès telles que les exigences de la Circonscription, les directives de conduites établies par le congrès, la résolution des problèmes, l'assurance, l'emplacement et les autres besoins routiniers du congrès.

Les membres du conseil d'administration des congrès Alateen qui ne sont rattachés qu'à une Circonscription peuvent être choisis par le Comité des Services mondiaux, l'Assemblée, les groupes Alateen, les Guides de groupe Alateen et/ou une combinaison de ces différentes ressources disponibles dans leur Circonscription. Les membres du comité pour les congrès multirégionaux sont choisis par une procédure convenant à l'ensemble des Assemblées, ou Comités des Services mondiaux de la Circonscription qui y participent.

Les congrès Alateen (avec ou sans un conseil d'administration) ont parfois un comité qui est responsable d'un congrès Alateen particulier. Les membres du comité font généralement une rotation chaque année. Le comité se compose de membres et de Guides de groupe Alateen qui peuvent être choisis de diverses façons; celles-ci incluent l'élection par d'autres membres et Guides de groupe Alateen, la désignation par la Circonscription, ou une combinaison

de méthodes. Souvent, le Coordonnateur de la Circonscription ou un autre membre du Comité des Services mondiaux de la Circonscription sert en tant que membre du comité, conseiller ou liaison. Le comité Alateen du congrès est généralement responsable des arrangements relatifs au congrès, y compris le programme, les inscriptions, les cueillettes de fonds, la sécurité, etc. Le comité du congrès, en collaboration avec le conseil d'administration, s'assure que celui-ci adhère aussi bien aux directives qu'aux exigences Alateen de sécurité et de conduite de la Circonscription.

Les Circonscriptions aident à fournir de la sécurité pour les membres et les Guides de groupe Alateen; elles aident à résoudre les problèmes, et offrent leur soutien.

Liens avec la Circonscription

Bien que certains de ces congrès Alateen soient des évènements organisés par la Circonscription, certains de ces congrès sont organisés par un conseil ou un comité qui n'est pas directement rattaché à la Circonscription. Il est nécessaire d'établir un lien officiel et reconnu entre le conseil d'administration ou le comité de direction et la Circonscription. Les Circonscriptions aident à fournir de la sécurité pour les membres et les Guides de groupe Alateen; elles aident à résoudre les problèmes, et offrent leur soutien. Certaines Circonscriptions ont une fonction d'agent de liaison Alateen, laquelle inclut parfois une voix et/ou un vote aux réunions de l'Assemblée ou du Comité des Services mondiaux de la Circonscription.

Il est possible qu'on demande aux congrès de fournir des données et rapports financiers aux réunions de l'Assemblée ou du Comité des Services mondiaux de la Circonscription. Ils peuvent également être invités par la Circonscription à faire une cueillette de fonds à des réunions de l'Assemblée ou autres évènements. Les congrès peuvent avoir dans leur Circonscription un comité permanent qui examine les contrats, offre des suggestions pour le budget du congrès, et détermine l'impact financier des projets proposés pour le congrès.

Incorporation

Plusieurs congrès sont constitués en corporations à but non lucratif. Un des avantages de l'incorporation c'est que les corporations à but non lucratif peuvent être exemptes d'impôts. De plus, la constitution en corporation protège les membres du conseil d'administration quant à la responsabilité financière personnelle, si le congrès n'est pas incorporé. Consultez un avocat de votre région à propos de l'incorporation. Il est important de se rappeler que l'incorporation n'affecte aucunement le besoin du congrès de se lier à la Circonscription. Tous les congrès Alateen, que ceux-ci soient incorporés ou non, doivent se plier aux exigences Alateen de la Circonscription et doivent être approuvés par la Circonscription dans lesquelles ils sont tenus.

Les évènements Alateen de la Circonscription et/ou les conférences qui utilisent les numéros d'incorporation à but non lucratif de la Circonscription afin d'être exempts d'impôts doivent être gérés financièrement, soit par la Circonscription, ou conjointement avec la Circonscription.

Assurance

Déterminez les besoins d'une assurance personnelle de dommages corporels et de responsabilité civile contre les dommages matériels envers les propriétés pendant le congrès, ainsi qu'une assurance au cours des allées et venus sur le site. Certaines installations requièrent aussi une assurance. Lors de la négociation du contrat pour le site, demandez à l'établissement s'il offre un avenant à l'assurance de responsabilité civile pour les groupes tels qu'Alateen.

Il est important que les Guides de groupe Alateen qui assurent le transport de membres Alateen au congrès aient une assurance automobile qui soit en accord ou surpasse les exigences minimales légales de leur état ou province en matière d'assurances.

Offrir un environnement sécuritaire

Directives et permissions/formulaires médicaux

- Il est important que le congrès établisse des lignes de conduite qui soient en accord avec les exigences de sécurité et de comportement.* Ces directives pour les membres et les Guides de groupe Alateen doivent être aussi spécifiques que possible afin de se conformer aux exigences ou emploi du temps de n'importe quel emplacement, tout en restant assez général pour permettre la flexibilité. Rappelez-vous: Tous les membres Alateen, même ceux qui sont légalement adultes, doivent adhérer aux consignes des congrès Alateen et aux exigences de la Circonscription lorsqu'ils participent en tant que membres Alateen. Tous les participants lisent et comprennent ces directives avant de partir de chez eux. Les consignes de conduite établies par le congrès devraient inclure une procédure pour le renvoi de toute personne ne respectant pas ces règles.
- Nous encourageons tous les membres Alateen à se rappeler que leurs actions se reflètent sur leur groupe, le congrès et sur le nom d'Alateen dans son ensemble.
- Les Guides de groupe Alateen participent dans le but d'apporter leur assistance à Alateen afin que les membres puissent avoir un congrès. Le but du congrès est d'encourager la croissance d'Alateen grâce au partage d'idées, de plaisir et de fraternité avec d'autres membres et Guides de groupe Alateen. Les serviteurs de confiance Al-Anon sont parfois les seuls modèles de rétablissement pour certains membres Alateen qui participent au congrès.
- La plupart des congrès Alateen sont des évènements fermés réservés aux membres et Guides de groupe Alateen. Un congrès Alateen avec une ou plusieurs réunions ouvertes devrait élaborer une façon d'identifier les membres Al-Anon engagés dans le service Alateen et un plan de sécurité pour s'assurer que les membres Alateen sont toujours supervisés. Le même principe s'applique aux individus présents pour offrir les services nécessaires tels qu'un infirmier, un cuisinier, des serveurs, des responsables de l'établissement ou des conférenciers. Si les adultes présents ne sont pas identifiés comme étant des membres Al-Anon engagés dans le service Alateen, le plan de sécurité établi s'assure que, lors de l'évènement, les membres Alateen seront supervisés en tout temps par des membres Al-Anon engagés dans le service Alateen.
- Tous les participants au congrès (adultes et membres Alateen),
 y compris le comité du congrès, adhèrent aux directives de conduite du congrès, ainsi qu'aux exigences de la Circonscription.

*Les *Directives de sécurité Alateen* (FG-34) renferment un grand nombre de suggestions utiles pour établir des consignes de conduite.

En tout temps, tous les membres Alateen, y compris les membres du comité, doivent être supervisés par un Guide de groupe Alateen/membre Al-Anon engagé dans le service Alateen.

- Les procédures de la Circonscription concernant les formulaires d'autorisation parentale doivent être respectées. Les membres Alateen qui ne sont pas transportés au congrès par un parent ou un tuteur légal doivent avoir un formulaire dûment signé en leur possession. Certaines Circonscriptions exigent que des formulaires médicaux soient autorisés afin de satisfaire les exigences légales concernant les soins à une personne mineure.
- Les membres Alateen doivent rester sur le site où se tient le congrès durant la totalité de l'évènement. Si les membres Alateen conduisent leur propre véhicule pour se rendre au congrès, il se peut qu'on leur demande de donner leurs clefs à un des Guides de groupe ou un autre serviteur de confiance pour la durée du congrès.
- Un infirmier ou une infirmière autorisé(e) ou une personne certifiée en premiers soins devrait rester sur place.
 Cette personne devrait être informée si certains membres Alateen ou membres Al-Anon engagés dans le service Alateen ont besoin de médication durant le congrès.
 Certains congrès demandent aux infirmiers de garder tous les médicaments et les distribuer si nécessaire aussi bien pour les membres Alateen que les membres adultes participants.
- La possession d'alcool ou de drogues quelconques (légales ou illégales) est défendue aux évènements Alateen.
- De même, durant le congrès, aucun des participants ne devrait s'engager dans un quelconque comportement à caractère sexuel.

Adhérer aux lois établies par l'état/la province

- Les comportements contraires à la loi sont interdits.
 Consulter les lois de l'état ou de la province en ce qui concerne l'usage du tabac par les mineurs.
- S'il est autorisé de fumer dans l'établissement, désignez des « zones fumeurs » pour les adultes qui fument, conformément aux exigences de sécurité et de conduite Alateen de la Circonscription.
- Les membres et Guides de groupe Alateen devraient lire et se familiariser avec les Directives de sécurité Alateen (FG-34). Assurez-vous que tous les membres soient au courant de la façon dont ils devraient signaler les problèmes ainsi que du processus du congrès pour résoudre les problèmes. Des insignes ou badges identifiant les membres du comité du congrès et tous les membres Al-Anon engagés dans le service Alateen peuvent s'avérer utiles.

Rôle et responsabilités des Guides

- Tous les Guides de groupe Alateen devraient se familiariser avec leur rôle et leurs responsabilités au congrès. Ces informations sont souvent fournies dans l'étui d'inscription au congrès ou lors d'un atelier pour les Guides de groupe Alateen. Certains congrès exigent que les Guides de groupe assistent à une séance de formation avant d'être autorisés à s'inscrire au congrès; d'autres congrès organisent parfois un atelier pour les Guides Alateen au début du congrès. Tous les Guides de groupe Alateen devraient se familiariser avec les procédures du congrès pour résoudre les problèmes et répondre aux préoccupations.
- Selon les exigences de la Circonscription/congrès, les Guides de groupe Alateen sont généralement responsables d'un maximum de cinq membres Alateen. Certains congrès confèrent cette responsabilité à une équipe de deux ou plusieurs Guides de groupe Alateen qui supervisent un nombre défini de membres Alateen.

• Tout au long du congrès, les Guides de groupe Alateen aident pendant les réunions, échangent de l'information les uns avec les autres, règlent rapidement les problèmes et en tant que Guides de groupe Alateen, communiquent entre eux.

Autres suggestions pour la sécurité

- Bien que les Guides de groupe Alateen ne soient pas leurs parents, il est bon de se rappeler qu'ils sont responsables des membres Alateen qu'ils amènent au congrès. Tous les membres Al-Anon engagés dans le service Alateen devraient savoir en tout temps où se trouvent les membres Alateen qu'ils supervisent.
- Tous les participants au congrès devraient être tenus d'assister à des réunions, des ateliers et autres sessions du congrès.
- Les membres Alateen qui ne sont pas encore des adolescents sont autorisés à assister à certains congrès. Lorsque vous planifiez le programme du congrès, prenez l'âge des participants en considération. Ce qui semble être un couvre-feu approprié pour un adolescent de 17 ans peut être inapproprié pour un plus jeune membre Alateen.
- Les membres et Guides de groupe Alateen respectent les règles de dortoirs spécifiques à chaque sexe; pas de filles dans les chambres des garçons; pas de garçons dans les chambres des filles. L'âge, le sexe et l'orientation sexuelle devraient être pris en considération au moment d'assigner les camarades de chambre.
- Les Guides de groupe Alateen assurent une surveillance continue pendant le congrès et déterminent les heures précises où les membres Alateen doivent rejoindre le membre Al-Anon engagé dans le service Alateen qui les supervise.
- Passez en revue les consignes de conduite avec les membres et les Guides de groupe Alateen et affichez-les dans plusieurs endroits où elles peuvent être vues par tous. C'est aussi une bonne idée d'avoir les Étapes, les Traditions et les Concepts de Service affichés dans les salles de réunion principales.
- Seuls les événements et congrès Alateen approuvés par la Circonscription sont annoncés aux réunions Al-Anon/ Alateen.

Planifier la conférence

Vision

Quelle est votre vision? Comment la concrétiser?

Un congrès Alateen peut être très énergisant et stimulant pour le rétablissement de tous les participants. C'est une place pour la croissance, pour l'espoir et l'engagement accru envers nos plus jeunes membres. Cela peut être un événement qui amène les parents, Al-Anon et le public en général à considérer favorablement Alateen. Un congrès peut aussi être une triste et traumatisante expérience pour les enfants vulnérables ainsi que pour leurs Guides de groupe Alateen. Une mauvaise expérience pourrait ternir le nom d'Al-Anon et Alateen dans son ensemble. Il y a beaucoup de facteurs à prendre en considération lors de la planification du congrès.

Sélection de l'emplacement

Le congrès doit être rattaché à la Circonscription dans laquelle il se tient. Tenez compte des choses suivantes :

- La facilité à se déplacer pour aller et quitter l'endroit.
- Le coût financier par membre.
- Les caractéristiques inhérentes à la sécurité et à la confidentialité de l'emplacement sont très importantes. Si le congrès a l'intention de partager le site avec un ou plusieurs autres groupes, quelles sont les dispositions prises pour la sécurité?
- La date choisie ne devrait pas être en conflit avec les événements programmés par la Circonscription.

Thème/Programme

- Le programme du congrès devrait être basé sur les principes, tels qu'exprimés dans les Douze Étapes, Traditions et Concepts de Service. Gardez à l'esprit le but spirituel du congrès qui consiste à améliorer le rétablissement.
- Afin de générer de l'enthousiasme et apporter de nouvelles idées, encouragez les membres Alateen à faire des suggestions pour le thème du congrès et des sujets d'ateliers.
- Les groupes Alateen locaux devraient être sollicités pour servir en tant que groupes hôtes et aider à planifier et diriger le congrès.
- Les invités spéciaux peuvent être présentés aux banquets et aux grandes réunions.
- Une réunion d'évaluation du congrès devrait être tenue le dernier jour.
- Si le comité du congrès approuve la participation aux réunions ouvertes de parents ou autres membres de la famille qui ne font pas partie de la fraternité, lisez à haute voix la déclaration sur l'anonymat au début de chaque session. Le congrès doit également avoir en place une procédure pour limiter l'accès aux sessions Alateen, à tous les adultes qui ne sont pas des membres Al-Anon engagés dans le service Alateen et n'ont pas suivi la procédure de qualification par la Circonscription.
- Inclure à l'ordre du jour un atelier écrit afin que les membres aient l'occasion de faire du travail de communications avec le public, de même que partager leurs idées avec d'autres membres Alateen. Contactez le Bureau des Services Mondiaux (BSM) quelques mois avant le congrès pour obtenir des exemplaires supplémentaires d'Alateen Talk (anglais) et des feuillets de témoignages (anglais). Envoyez les témoignages contenant de l'information concernant le congrès au Bureau des Services Mondiaux (BSM) pour leur publication dans Alateen Talk et/ou The Forum (en anglais).
- Lors de la planification du calendrier, garder à l'esprit le but spirituel du congrès. Le programme devrait laisser suffisamment de temps pour dormir. La plupart des congrès permettent un minimum de six ou sept heures de sommeil par nuit, et des heures supplémentaires pour les plus jeunes membres participant au congrès. Les événements obligatoires se terminent généralement avant minuit.
- Les principes des Douze Étapes, Douze Traditions et Douze Concepts de Service devraient être mis en pratique dans tous les aspects du congrès, y compris les réunions, les danses, les spectacles et autres événements liés au congrès. Conformément aux principes Al-Anon/Alateen, les techniques utilisées par les thérapies de l'extérieur ou les autres programmes en douze étapes ne doivent pas être utilisées.
- La Documentation Approuvée par la Conférence (DAC) devrait être étalée et utilisée lors du congrès. N'oubliez pas de commander la documentation bien à l'avance auprès de votre centre local de distribution de documentation (CDD) ou du Bureau des Services Mondiaux (BSM).
- Les conférenciers peuvent être choisis au hasard parmi les membres Alateen assistant au congrès, donnant aux membres l'occasion de partager leur expérience, leur force et leur espoir sur le podium. C'est une bonne idée d'avoir des copies des directives *Pour les membres Al-Anon/Alateen intéressés à donner leur témoignage* (FG-1) à votre disposition.
- Certains congrès incluent des activités sous forme de jeux mettant l'accent sur l'idée de créer l'unité plutôt que la compétition. Ces jeux où les membres Alateen peuvent appliquer les Traditions tout en travaillant en équipe contribuent à construire l'unité.

Informer tout le monde

- Il est suggéré d'avoir une adresse postale permanente.
 Une boîte postale est conseillée pour assurer l'anonymat et la continuité.
- Assurez-vous que les districts de la Circonscription et les Services d'Information Al-Anon soient au courant de l'évènement.
- Prévoyez d'envoyer par courrier les premières annonces du congrès au moins quatre à six mois à l'avance. Pour obtenir les listes d'envois des groupes Alateen, vous pouvez communiquer avec la personne chargée de la procédure Alateen de votre Circonscription ou le Coordonnateur des fichiers de groupes. Une deuxième annonce ainsi que des formulaires d'inscription peuvent être postés deux ou trois mois à l'avance.
- Les annonces pour publication dans *Alateen Talk*, *The Forum*, les bulletins de la Circonscription et les bulletins locaux devraient être envoyées au moins quatre à six mois à l'avance. (Consultez les délais de publication pour chaque parution.)
- Si votre Circonscription a un site Web avec une section pour le calendrier des événements, envoyez vos annonces à la personne-ressource au moins deux mois à l'avance. La plupart des congrès étant tenus dans des lieux accessibles au grand public, seul le nom du congrès, la ville, l'état, la date, et le prénom et le numéro de téléphone de la personne contact (membre Al-Anon engagé dans le service Alateen) devrait être fourni. (les adresses électroniques devraient préserver l'anonymat personnel). Pour des raisons de sécurité, l'adresse où se tient le congrès et le nom de l'établissement (hôtel, site universitaire, terrain de camping, etc.) ne devraient PAS être affichés sur le site Web. Les noms, numéros de téléphone, adresses électroniques ou postales des membres Alateen sont JAMAIS fournies.
- Établir une date limite d'inscription réaliste et s'y tenir permet d'éviter les problèmes de dernière minute et accroît la sécurité. Une date limite d'inscription encourage les membres à planifier à l'avance et réduit le stress de dernière minute pour le comité d'inscription.
- Lorsque vous recevez le formulaire d'inscription du membre, envoyez une lettre de confirmation. Incluez-y une liste de tout ce qu'ils doivent apporter et informez-les des choses qui ne sont pas autorisées. Si possible, joignez un exemplaire des consignes de sécurité et de conduite ainsi que l'ordre du jour du congrès. Les numéros de téléphone de l'établissement à composer en cas d'urgence devraient être fournis.

Inviter des serviteurs de confiance

- Pensez à inviter un représentant du Bureau des Services Mondiaux (BSM), un membre du personnel ou un bénévole à parler au congrès. Envoyer l'invitation le plus tôt possible augmente les chances de participation de ces personnes.
- Les Délégués, les Coordonnateurs, la personne chargée de la procédure Alateen de la Circonscription ainsi que les Coordonnateurs et les Représentants de District devraient également être invités.

Financement

- Lorsque cela est possible, les membres Alateen tout comme les membres Al-Anon, contribuent en payant leur participation aux congrès.
- Les Circonscriptions, les districts, les groupes ou les congrès peuvent organiser des événements pour recueillir des fonds et offrir des bourses complètes ou partielles à des membres ou Guides de groupe Alateen qui autrement ne pourraient pas assister aux congrès.

- Les groupes Alateen peuvent amasser des fonds pour assister au congrès en rendant services et au moyen d'activités à l'intérieur de la fraternité, telles qu'une vente de pâtisseries, organiser des lave-autos, des soupers spaghetti, ou vendre des articles pertinents au programme tels que la Prière de Sérénité, les slogans, etc. Ces activités devraient être tenues à intervalles raisonnables et avec l'approbation des groupes Al-Anon concernés. (Voir le paragraphe « Collecte de fonds » dans le Manuel de Service Al-Anon/Alateen [FP-24/27].)
- Lorsque la collecte de fonds est faite par l'intermédiaire d'activités individuelles à l'extérieur d'Al-Anon et d'Alateen, n'oubliez pas que l'utilisation du nom Al-Anon ou Alateen irait à l'encontre des Traditions. Par exemple, les membres peuvent tenir une vente de garage publique ou un lave-auto pour amasser de l'argent; le nom Alateen ne serait pas utilisé, et la recette serait donnée par les membres individuellement.
- Conformément à la Septième Tradition, les contributions dans le but d'assister au congrès devraient uniquement être sollicitées à l'intérieur d'Al-Anon.
- Les bénéfices du congrès sont distribués conformément aux règlements internes du congrès ou à la procédure pertinente aux contributions.

Après le congrès

- Le Président du comité préparera un rapport sur le congrès pour le Président du prochain congrès. S'assurer d'inclure les états financiers, le programme, la liste des divertissements, et autres rapports du comité, informant ainsi le comité suivant de ce qui a ou n'a pas bien fonctionné.
- En coopération avec le ou les Coordonnateur(s) Alateen, préparer un bref rapport pour la Circonscription. Informer les membres des succès du congrès, des finances, et de la façon dont les problèmes ont été résolus donne aux membres Al-Anon la confiance nécessaire pour encourager une plus grande participation de membres Alateen pour l'année suivante.
- Des lettres de remerciements devraient être envoyées aux conférenciers et aux invités spéciaux.

Ressources supplémentaires pour les congrès Alateen, les congrès Al-Anon/Alateen, les congrès AA avec participation Al-Anon/Alateen, et autres évènements avec participation Alateen :

- Les exigences de sécurité et de conduite de votre Circonscription
- Directives de sécurité Alateen (FG-34)
- Directives Congrès Al-Anon/Alateen de Circonscriptions (FG-20)
- Directives Participation Al-Anon/Alateen à un congrès AA (FG-7)
- Directives Pour les membres Al-Anon/Alateen intéressés à donner leur témoignage (FG-1)